

ne faut ; si chacun donne 10 centimes, on a 40 centimes de moins qu'il ne faut. On demande le nombre des personnes, la somme voulue, et combien chacun aurait dû donner pour la produire. (Terquem.)

Solution :

Soit x = le nombre de personnes : d'après la première condition du problème, $75x$ égalent la somme voulue, plus 1000 centimes (les francs étant réduits en centimes), ou

$$75x - 1000 = \text{somme voulue} ; \quad (1)$$

et, d'après la dernière condition, $10x$ égalent cette même somme, moins 40 centimes, ou

$$10x + 10 = \text{somme voulue}. \quad (2).$$

Des équations (1) et (2), nous déduisons l'équation

$$75x - 1000 = 10x + 40,$$

$$65x = 1040 ;$$

$$1040$$

$$\text{d'où } x = \frac{1040}{65} = 16 = \text{nombre}$$

de personnes ;

$$16 \times 75c. = 1200c.,$$

$1200c. - 1000c. = 200c. = 2$ francs, somme voulue ;

$$\text{et } \frac{200c.}{16}$$

$= 12\frac{1}{2}c. =$ ce que chaque personne aurait dû donner pour produire la somme voulue.

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

L'éducation nationale.

Je vois avec plaisir que le *Journal de l'instruction publique* est de plus en plus suivi. Pour moi, je veux vous donner une preuve de mon estime en demandant la faveur de collaborer au numéro d'avril, et de faire une suggestion à MM. les professeurs.

On enseigne avec raison que l'éducation de l'enfant doit être nationale. Cela veut dire, je suppose, que l'instituteur doit s'efforcer de rendre les idées, les goûts et les habitudes de l'enfant conformes aux mœurs générales de son pays — bien entendu en ce qu'elles ont de

bon. — L'enfant doit commencer de bonne heure à connaître l'histoire de son pays, pour en respecter les traditions, en aimer, et en défendre, au besoin, les lois et les institutions.

On peut arriver à ce résultat par différents moyens. Je propose le suivant, non comme le seul qu'on puisse trouver, mais comme un moyen qui rompra la monotonie des classes, et qui développera la mémoire de l'enfant en frappant son imagination.

Ce moyen consiste à rappeler et à solenniser le jour anniversaire des principaux événements de notre histoire.

Je dirai tout de suite que, pour atteindre le but, il faut éviter deux excès :

Il ne suffit pas, en classe, d'annoncer les éphémérides avec le laconisme des almanachs ;

Il ne s'agit pas, non plus, de faire une démonstration bruyante qui entraîne diminution de classe ou de travail.

Je vous parlerai peut-être une autre fois de ce genre de fête ou de récompense qui plaît davantage pour le moment, il est vrai, mais qui esi bien loin de laisser les plus agréables souvenirs, et d'être le plus utile aux enfants.

Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder : il faut que cet anniversaire soit l'objet d'un travail spécial, dont la forme variera avec le degré de la classe.

Dans une école élémentaire, le fait historique pourra être l'objet d'une leçon de forme catéchitique ; dans une classe plus avancée, ce sera un récit, une histoire racontée par le maître comme récompense de l'application et de l'attention des élèves, narration dont ils devront rendre compte de vive voix, ou par écrit ; enfin, dans les classes supérieures de l'académie, du collège, le fait historique sera le sujet d'une composition littéraire, et même poétique. Mais, je le répète, il faut que cette date soit pour l'élève l'occasion d'un certain travail intellectuel et mnémonique : il faut qu'il y trouve une leçon morale de patriotisme, de dévouement, de justice et d'honneur.

Parmi les anniversaires que nous rappelle le mois d'avril, il y en a plusieurs qui méritent d'attirer l'attention de l'instituteur.

Je choisis le suivant :

Le 20 avril 1534, Jacques Cartier partait de St Malo pour l'expédition où il devait découvrir le Canada.